

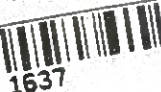
R.Ph.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

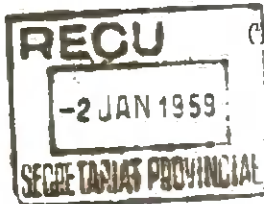
KIBUNGU



1637

KIBUNGU, le 26 décembre 1958.-
de

Kibungu



N° 4584/T.P.2/M.-

95

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Agrandissement bureaux
Territoire (B.E.1959).-

REÇU LE : -3. I 1959

N° 46

CLASS : 19-66-12

TP

Copie pour information à Monsieur le Résident
du Ruanda à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire,

J. PETIT.,

✓ A Monsieur le Vice-Gouverneur Général
Gouverneur du Ruanda-Urundi

à

USUMBURA.-

S/C. de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

9
Suite à votre lettre n° 661/4337 du 6.12.58,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai donné
suite à votre lettre n° 22120/008262/4680 du 22.9.58, par
ma lettre n° 3714/T.P.2/02/M. du 25 octobre 1958. -

L'Administrateur de Territoire,

J. PETIT.,

KIGALI, le 25 Octobre 1958
de

RUANDA-URUNDI GEBIED
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRES DE KIGALI.-

(*) N° 2714/TF.2/02/R.-

R.U.V.E.-/

Reçu
-7. I 1959

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

agrandissements
Bureaux de Terri-
toires D.E. 1959.-



TRANSMIS copie pour information à Monsieur
le Résident du Ruanda à KIGALI.-

Pour l'Administrateur de Territoire,
absent,
L'Administrateur Territorial assistant,
MULLER H.E.-

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi à USUKUBURA.-

C/c. de Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.-

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

Suite à votre lettre n° 22120/CC8262/4680 du 22 septembre 1958, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert les devis, croquis et justifications pour la construction d'un bureau destiné au Secrétaire de Territoire.-

Pour l'Administrateur de Territoire, absent
L'Administrateur Territorial assistant,
MULLER H.E.-

Muller

Reçu
le 10/11/58
N° Clc: 22120/6101

2-D
Vous priez de nous en faire parvenir par T.P. dès que possible.
Autrefois fvp
joint

12700

1° Fondation en moellons

Moellons	:	1	x	40	=	40.-
Ciment	:	100	x	4	=	400.-
Sable	:	0,4	x	180	=	72.-
Eau	:	-			=	-
Manoeuvre	:	1	x	11	=	11.-
Maçons	:	1	x	45	=	45.-
Aides	:	3	x	15	=	45.-
Capita	:	0,1	x	50	=	5.-
						618.-Frs.

↓ Cubage : 8 m³ 8 x 618 = 4.944.-Frs 4.944.-Frs

2° Murs d'élevation - maçonnerie en briques

Briques	:	0,6	x	770	=	462.-
Ciment	:	60	x	4	=	240.-
Sable	:	0,3	x	180	=	54.-
Eau	:	-			=	-
Maçons	:	3	x	45	=	135.-
Aides	:	5	x	15	=	75.-
Capita	:	0,1	x	50	=	5.-
Matériel échaf- faudage, outill- lage	:				=	40.-
						1.011.-Frs.

Cubage :
A. 6,534 m³
B. 4,327 m³
C. 3,236 m³

Total : 14,097 m³.

↓ 14,097 x 1.011 = 14.252.-Frs 14.252.-Frs

3° Charpente toiture.

Bois	:	1,02	x	4000	=	4.080.-
Charpentier	:	6	x	45	=	270.-
Aides	:	6	x	15	=	90.-
Carbonileum	:	10	x	25	=	250.-
						4.690.-

↓ Cubage : 0,610 m³ 0,610 x 4.690 = 2.860,90 Frs. 2.861.-Frs.

4° Toit en tôles galvanisées.

1e m² 5,6 x 26 = 145,6
surface: 22,50 m²
~~22,50 x 145,6 = 3.276.-Frs~~ 3.276.-Frs

33,90 x 145,6 =

5.022 -frs.

5° Plafond.

Bois	:	1,02 x 4.000	=	4.080.-
Charpentier	:	6 x 45	=	270.-
Aides	:	6 x 15	=	90.-
Carbonileum	:	10 x 25	=	250.-
				<hr/> 4.690.-

√ Cubage : 0,175 m3
0,175 x 4.690 = 820,75.-Frs

821.-Frs
=====

Unalite et lattes : 1,3 x 55 = 71,50.-Frs
Superficie : 20,25 m2.

20,25 m2 x 71,50 = 1.447,87.-Frs

1.448.-Frs
=====

6° Crépissage intérieur.

Ciment	:	4 x 4	=	16
Sable	:	0,2 x 180	=	36
Eau	:	-	=	-
Maçons	:	0,25 x 45	=	11,25
Aides	:	0,2 x 15	=	3
Capita	:	0,02 x 50	=	0,50
				<hr/> 66,75

√ Superficie 46,58 m2
46,58 x 66,75 = 3.109,21

3.109.-Frs
=====

7° Crépissage extérieur.

√ Superficie 50,67 m2
50,67 x 66,75 = 3.382,22

3.382.-Frs
=====

8° Pavement.

Ciment	:	8 x 4	=	32.-
Sable	:	0,02 x 180	=	3,60
Eau	:	-	=	-
Maçons	:	0,25 x 45	=	11,25
Aides	:	0,2 x 15	=	3.-
Capita	:	0,02 x 50	=	1.-
Sous-pavement briques	:		=	80.-
				<hr/> 130,85

√ Superficie 20,25 m2
20,25 x 130,85 = 2.649,71.-Frs

2.650.-Frs
=====

9° Menuiserie.

Fenêtres métalliques:	:	1 F. à		1.100.-Frs
	:	1 F. à		1.200.-Frs
Vitres	:			450.-Frs
M.O.I.	:			200.-Frs
				<hr/> 2.950.-Frs

Porte : récupération porte existante.

2.950.-Frs
=====

10° Peinture.
extérieur et intérieur : 1.708.-
1.708.-Frs
=====

11° Linteaux B.A.
2 fenêtres et une porte 1.365.-Frs
=====

12° Démolition mur existant
2 m3 300.-Frs
=====

Total général :

43.066.-Francs

+ 1.346
45.412.-

V.
lm
*

RESIDENCE DU RUMBA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

JUSTIFICATION DE L'AGRANDISSEMENT DEMANDE.-

1°- Pièces existant actuellement.

- 1 bureau occupé par l'Administrateur de Territoire
- 1 bureau occupé par l'Administrateur Territorial Ass. Ppal
- 1 bureau occupé par Comptable Territorial avec chambre forte.-
- 1 pièce occupée par 3 Karani (comptabilité BO, Commissaire de Police et Gardien de Prison).
- 1 pièce occupée par Cinq Commis et secrétaires indigènes.
- 1 pièce occupée par le Secrétaire de Territoire et un commis.

Inconvénients: + encombrement des pièces occupées par les commis et secrétaires
- manque absolu de places pour classement des dossiers et archives.

2°- Agrandissement demandé.

- 1 bureau de 4,50 x 4,50 destiné au Secrétaire de Territoire.

Avantages : - dégagement d'une pièce par le Secrétaire de Territoire et possibilité de répartir les six commis et secrétaires dans 2 pièces.
- possibilité de classer normalement les dossiers et archives du Territoire.

Kibungu, le 25 octobre 1958.-
Pour l'Administrateur de Territoire,
absent.
L'Administrateur Territorial Assistant,
MULLER, N.E.-

